

DÉPARTEMENT  
DU NORD

ARRONDISSEMENT  
DE DUNKERQUE

COMMUNE  
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION  
11 septembre 2020

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 24

Votants 28

OBJET :  
**19. MARCHÉ DE TRAVAUX AMÉNAGEMENT DE TROTTOIRS ET STATIONNEMENT LE LONG DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE – RD 947 – RUE DE CASSEL. ATTRIBUTION DU MARCHÉ SELON PROCÉDURE ADAPTÉE.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 28/09/2020

Reçu en préfecture le 28/09/2020

Affiché le 01.10.2020

ID : 059-215904004-20200911-28092020019-AK-DE



L'an deux mil-vingt, le dix-huit SEPTEMBRE à dix-huit heures trente minutes,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

**Étaient présents** : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BEURAERT Martine – M. BAUDRY José – Mme BOULENGER Delphine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – M. SERE Soarey Idriss – M. MOUILLE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – Mme CARLIER Nathalie – M. DECREUS Christophe – Mme MARMINION-OBERT Nadine – Mme CAPPELLE Christiane – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – Mme DI PENTA Anna – Mme DELANSAY Sylvie – M. BEZILLE Marc – FLAMENT Laetitia Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

**EXCUSÉS** : Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – M. COUSYN Sébastien – M. DELFLY Jean-Louis **donnant procurations respectives** à Mme BEURAERT Martine – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme CAPPELLE Christiane – M. BAUDRY José.

**ABSENTE** : Mme BOUVET Margaret.

**DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que la commune prévoit l'aménagement des trottoirs et stationnement le long de la route départementale – RD 947 – rue de Cassel. Pour cela, il y a lieu de prévoir un marché selon procédure adaptée.

À ce titre, une consultation est passée selon la procédure adaptée, soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et R. 2123-1 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018.

La commission restreinte a procédé à l'ouverture des offres le 22 juin 2020 et a demandé à la société INGEO, maître d'œuvre pour ce projet, de remettre un rapport de présentation d'analyse des offres pour le 31 août 2020.

Suite à ce rapport, la commission restreinte a émis un avis favorable pour retenir la société AEI SETRA TP située à Grande-Synthe (Nord) pour un montant de 248 047,89 € HT soit 297 657,47 € TTC.

L'assemblée délibérante invitée, décide à l'unanimité de se prononcer favorablement sur l'attribution du marché, autorise Monsieur le Maire à valider l'acte d'engagement et les pièces administratives y afférentes (avenants) et impute la dépense à l'article 2315.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.